

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 JANVIER 2010

Sous la présidence de madame Monique DELESSARD, maire.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

1. SUBVENTION A L'ASSOCIATION « NOS PETITS FRERES ETSOEURS » CONSECUTIVE AU TREMBLEMENT DE TERRE DU 12 JANVIER 2010 EN HAITI

A L'UNANIMITE,

. **DECIDE** d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association « Nos petits frères et sœurs » afin de soutenir le peuple haïtien, qui vient d'être touché par un tremblement de terre le 12 janvier 2010, et plus particulièrement tous les enfants suivis par cette association.

A la demande de madame DELESSARD, une minute de silence est observée à la mémoire des victimes du tremblement de terre.

2. MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS

Par 33 VOIX POUR (dont 5 pouvoirs)

**Et 4 ABSTENTIONS (Mme HAUER pouvoir à Mme GIRARDIN, Mme GIRARDIN,
M. SAVELLI pouvoir à M. RENAUD, M. RENAUD)**

. **DECIDE** :

1°) d'arrêter le crédit global des indemnités de fonction au taux maximal prévu par la loi,

2°) de faire application des majorations d'indemnités de fonction prévues aux articles L.2123-22-1 et 5 et R.2123-23-1 et 4 du CGCT ;

3°) de répartir le crédit global mensuel de 25 038,74 € de la manière suivante :

- Indemnité du maire :	84,96 % de l'indice brut 1015
- Indemnité du 1 ^{er} adjoint :	48,90 % de l'indice brut 1015
- Indemnité des adjoints :	
- Adjoint délégué à l'Enfance et à l'Education	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué à la Culture	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué à la Communication et aux Technologies nouvelles	36,35 % de l'indice brut 1015

- Adjoint délégué au Développement durable et à l'Environnement	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué à la Citoyenneté, au jumelage et à la Coopération décentralisée	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué à l'Activité économique et commerciale et à l'Emploi	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué aux Finances	36,35 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué à l'Aménagement de la ville	26,11 % de l'indice brut 1015
- Adjoint délégué aux Solidarités	29,60 % de l'indice brut 1015
- Indemnité des Conseillers municipaux délégués :	
- Conseiller municipal délégué à l'Intercommunalité	8,90 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué au Péri-scolaire	17,00 % de l'indice brut 1015
- Conseiller délégué aux Loisirs et 3 ^{ème} âge	12,40 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué à la Jeunesse	22,50 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué aux Problématiques liées au handicap	22,50 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué aux Assurances	22,50 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué aux Travaux et au patrimoine	22,50 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué à la Publicité dans la ville	8,63 % de l'indice brut 1015
- Conseiller municipal délégué au PLU	8,63 % de l'indice brut 1015
- Indemnité des conseillers municipaux :	
- 15 Conseillers municipaux	2,14 % de l'indice brut 1015

. **DIT** que la somme écartée sur les indemnités du maire d'un montant brut de 1 457,78 € est répartie entre les autres élus.

. **DIT** que les crédits correspondants à ces indemnités sont inscrits au budget de la commune.

. **DIT** que la délibération du 16 septembre 2008 n° 2008.09.7 concernant le régime indemnitaire des élus est abrogée.

3. LA BRIE FRANCILIENNE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES

Par 33 VOIX POUR (dont 5 pouvoirs)

Et 4 ABSTENTIONS (Mme HAUER pouvoir à Mme GIRARDIN, Mme GIRARDIN, M. SAVELLI pouvoir à M. RENAUD, M. RENAUD)

. **DESIGNE** pour représenter la commune à la Commission locale d'évaluations des charges transférées :

- Jean Luc CITTI
- Cédric POMMOT
- Jean Claude GANDRILLE

4. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DU CENTRE DE SECOURS DE SAPEURS POMPIERS – DESIGNATION DES TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS

Après en avoir délibéré,

. **PROCEDE** à la désignation au scrutin secret à la majorité absolue des délégués qui représenteront la Commune au syndicat intercommunal de gestion du centre de secours de sapeurs pompiers.

A l'issue du résultat des votes, la présidente de séance a proclamé élus à la majorité absolue :

	Bulletins trouvés dans l'urne	Blancs ou nuls	Exprimés	Nombre de voix
Titulaires				
Gérard TABUY	36	4	32	32
Marcel BEAULIEU	36	4	32	32
Suppléants				
Antoine LA SPINA	36	4	32	32
James BUSCAIL	36	13	23	23

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 35.

Le maire
1^{ère} vice-présidente du Conseil général

Monique DELESSARD